

## 16 Provinces

## Haut-Ogooué/Département de Bayi-Brikolo/Aboumi/Santé et sécurité

## Une ambulance pour le centre médical et un pick-up pour la brigade de gendarmerie



Jean-Bosco Ndjounga remettant les documents des véhicules au préfet de Bayi-Brikolo, Jules Ngoulou (g).



Une vue de la tribune officielle lors de la cérémonie.



L'ambulance (g) et le pick-up, avant leur remise aux bénéficiaires.

O. N.

Libreville/Gabon

LA place des fêtes de la commune d'Aboumi, chef-lieu du département de Bayi-Brikolo, dans la province du Haut-Ogooué, a récemment abrité la cérémonie de remise de dons de matériel roulant par le membre du bureau politique (MBP) du Parti démocratique gabonais (PDG), Jean-Bosco Ndjounga, au nom

du "Distingué camarade président", Ali Bongo Ondimba.

Il s'agit d'une ambulance Land Cruiser destinée au centre médical de cette localité et d'un pick-up Toyota double cabine, au profit de la brigade territoriale de gendarmerie.

Ces véhicules ont été réceptionnés par le préfet dudit département, Jules Ngoulou, en présence des responsables provinciaux de la Santé et de la gendarmerie, des notables ainsi que

de plusieurs cadres de la contrée.

Une ambiance des grands jours a été entretenue à cette occasion par les populations. Dans son mot de circonstance, le MBP du PDG n'a pas manqué de préciser que cette dotation du chef de l'Etat est la concrétisation d'une promesse de campagne faite lors de la Présidence de 2016. « Il y a près d'un mois, a-t-il dit, lors de votre appel à ma candidature aux prochaines Législa-

tives, vous avez rappelé ces promesses, à travers divers chants des rites de notre terroir. Les dotations de ce jour entrent donc dans le cadre des réponses idoines que notre champion Ali Bongo Ondimba entend apporter progressivement à ses promesses de campagne. »

Jean-Bosco Ndjounga a ajouté que les présents actes contribueront à améliorer le mieux-être des populations du point de vue de la santé et de la sécurité.

Toute chose qui, a-t-il souligné, devrait conduire les populations à réaffirmer leur fidélité à la politique du président Ali Bongo Ondimba et aux idéaux défendus par le PDG. Tout en les appelant à continuer à cultiver la patience dans l'unité et la cohésion nécessaires au développement de Bayi-Brikolo. Car, poursuivra-t-il, le gouvernement se bat pour apporter des solutions à leurs problèmes. Cela, en dépit des difficultés fi-

nancières du moment. Dans cette logique d'ailleurs, le chef du canton Kolo, intervenant au nom des populations, a demandé au MBP de transmettre au chef de l'Etat leur gratitude. De même, il a encouragé le numéro un gabonais à toujours garder une oreille attentive à leur endroit. Les bénéficiaires du matériel ont qualifié de "geste hautement salutaire" cette donation du président de la République.

...vote du compte administratif exercice 2017 et du budget primitif 2018 du Conseil départemental de la Lébombi-Léyou...

## Quelques investissements, malgré un contexte difficile

G.L.

Moanda/Gabon

LES conseillers du département de la Lébombi-Léyou ont tenu dernièrement, au sein de cette collectivité locale, la session ordinaire de l'examen du vote du compte administratif exercice 2017, et du budget primitif 2018. Ces assises ont eu lieu en présence du sous-préfet du district de Mounana, Jean de Dieu Oyessi, du receveur-percepteur, des chefs de services administratifs et des représentants des Forces de sécurité et de défense. Dans son discours circonstanciel, le président du Conseil départemental, Georges Yangari, a déclaré que 2018 est une année particulièrement difficile, tout comme celles qui l'ont d'ailleurs précédée.



Dirigés par le président de l'institution, Georges Yangari (d), les travaux ont été ouverts par le sous-préfet de Mounana, Jean de Dieu Oyessi.

En effet, cet exercice a connu comme effet induit, la baisse du budget primitif, comparative à celui de 2017. Mais en dépit de cette baisse, en termes d'investissements, le Conseil départemental a poursuivi les travaux de construction du Motel. Il a promis que ces travaux se poursuivront jusqu'à leur livrai-

son. Les plafonds budgétaires publiés par la tutelle administrative, c'est-à-dire le ministère de l'Intérieur, indiquent un budget primitif 2018 qui s'élève à la somme de 82 millions 728 989 francs. Ce montant est reparti ainsi qu'il suit. Ressources propres : 14 millions 080 000



Une vue des conseillers départementaux de la Lébombi-Léyou.

francs, apport balance d'entrée : 6 millions 373 546 francs, subvention totale : 57 millions 604 555 francs. Par rapport à l'exercice précédent, les plafonds budgétaires présentent une baisse de 14 millions 756 678 francs. Celle-ci est due à la baisse considérable des ristournes et l'absence de crédits

alloués pour l'entretien du véhicule du président du Conseil départemental, et surtout à la crise financière qui sévit dans le pays. « C'est donc un budget très en-dessous de nos ambitions que nous vous présentons ce jour », a indiqué le président de l'institution à l'assistance. Les conseillers ont, par ailleurs,

passé au peigne fin les différentes rubriques du projet du budget primitif. La conseillère Sophie Moulengui Mouélé a proposé que les passagers qui empruntent le train de la Setrag (Société d'exploitation du transgabonais) au départ de la gare de Moanda, située dans le département de la Lébombi-Léyou, s'acquittent d'une taxe de 500 francs par usager. Cette somme serait reversée au Trésor public de Moanda pour le compte du Conseil départemental. En clôturant la réunion, le sous-préfet du district de Mounana, Jean de Dieu Oyessi, en a profité pour revenir sur le Fonds d'initiative départementale (Fid) mis en place par le président de la République. Un fonds octroyé aux collectivités locales et qui servira au développement des cantons, regroupements de villages et quartiers disséminés à travers le territoire national.

... et de la commune de Moanda

## Voté à plus d'un milliard de francs dans un climat de méfiance

Claude-Médard MINKO

Moanda/Gabon

LE Conseil municipal de Moanda a tenu, récemment, une session consacrée à la présentation du budget primitif de l'exercice 2018, à l'Hôtel de ville de ladite commune. C'est le sous-préfet du district de Mounana, Jean de Dieu Oyessi qui en a présidé l'ouverture en souhaitant que ces assises se déroulent dans une ambiance conviviale, pour le bien de l'institution.

Les conseillers ont, par la suite, examiné et adopté, par acclamation, le compte administratif. Dans sa présentation, le président du Conseil, Laurent Landji, s'est dit satisfait de ce que, en dépit de la crise interne, la mairie de



Le sous-préfet du district de Mounana, Jean de Dieu Oyessi (c) ouvrant les assises du Conseil municipal.

Moanda a pu rééquilibrer ses comptes en remboursant une dette d'un montant d'un milliard 4 millions de francs. Dans le même ordre d'idées, son institution enregistre un excédent net de 767 millions 119 388 francs pour le compte de l'exercice 2017. Soit 1 milliard 691 millions

979 199 francs en recettes, et 924 millions 859 811 francs en dépenses. Ce bilan positif aurait dû satisfaire l'ensemble des conseillers municipaux, mais, il contraste paradoxalement avec le mauvais état de la voirie "indigne" d'une ville minière, ainsi que le faible niveau



Les conseillers au moment du vote.

d'investissement d'infrastructures sociales (éclairage dans les quartiers, problème d'adduction d'eau, absence de fontaines publiques dans certains quartiers, entretien des bassins versants pour réduire les inondations, etc.), et bien d'autres éléments socio-économiques qui ont

constitué des points d'achoppement entre le bureau exécutif du Conseil municipal et les autres membres de l'entité. Ces derniers ont refusé alors d'être comptables de ce qu'ils ont qualifié « d'échec ». Toute chose que le maire, Laurent Landji, a déplorée en fustigeant le comporte-

ment « soliste » de certains membres, soupçonnant ceux-ci de chercher à se mettre en évidence à quelques mois des élections locales. L'assemblée a ensuite examiné le budget primitif de l'exercice 2018. Celui-ci a été élaboré conformément aux prévisions budgétaires communiquées par le ministère de tutelle, et voté par acclamation en recettes et en dépenses à la somme de 1 milliard 6 millions 27 096 francs. Ce budget enregistre une légère augmentation par rapport à celui de l'exercice 2017, soit 55 millions 823 737 francs de plus. Cette année, 743 millions 373 000 francs sont affectés au fonctionnement et 262 millions 654 096 francs à l'investissement. Toutefois, l'institution municipale traîne toujours un passif de 1 milliard 103 millions 105 439 francs.